

# Ville d'Allauch

## Protection et Défense des Animaux

Plus de la moitié des ménages français possède un animal domestique. Pourtant, nos animaux familiers ne sont pas toujours bien traités par leurs propriétaires : mauvais traitements, négligence, abandon à l'approche des vacances et bien d'autres maux encore ...

Autant d'attitudes révoltantes et indignes qui justifient qu'une collectivité locale comme Allauch ait créé un service de Protection et de Défense des Animaux.

Le maire est responsable de la lutte contre la divagation animale sur le territoire de sa commune. Il lui appartient, en particulier *de prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats.*

Pour cela, le service municipal protection des animaux procède à la capture et à la recherche d'identification des propriétaires de chats ou de chiens errants. De plus, en collaboration avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), les associations « 30 millions d'amis » et " la Féline et les Ailes de la Pa", le service organise la prise en charge (soins et placement en famille d'accueil) et la stérilisation des animaux errants afin d'en maîtriser les populations.

Le service municipal travaille aussi en partenariat avec les vétérinaires, les associations de protection de l'environnement et les administrations publiques en ce qui concerne la maltraitance animale ou la préservation de la faune sauvage.

Le service Protection des animaux accompagne les allaudiens en mettant à disposition son réseau de professionnels et son expertise.



[SPA Marseille Provence](#) 

**MAIRIE  
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot  
13190 Allauch

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi - Jeudi :  
8h30 > 12h30 - 14h > 18h  
Vendredi :  
8h30 > 12h - 14h > 17h30  
Samedi :  
8h30 > 12h